

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 007-210700050-20250414-202506A-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DÉLIBÉRATION N° 2025/06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en mairie d'ALBA LA ROMAINE, sous la présidence de Mr Pierre LAULAGNET, Président du CCAS.

Date de convocation : 27 mars 2025

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 8

Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET – Carole THOMAS – Jean-Charles GONIEAUX – Paul BOMBRUN — Isabelle DUHAMEL – Amy MOYA – Bernard PUEYO

Excusés : Michel DELAUZUN a donné procuration à M. Pierre LAULAGNET

Absents : Catherine LEYNON

M. Bernard PUEYO a été élu secrétaire.

Objet : Vote du Budget Primitif 2025.

Le Conseil d'administration réuni sous la présidence de Mr Pierre LAULAGNET, président du C.C.A.S, est appelé à se prononcer sur le BP 2025 qui se résume comme suit :

.../...

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 007-210700050-20250414-202506A-DE

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédit d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	-	-
	+	+	+
REPORT	Reste à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	-	-
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
	=	=	=
Total de la section d'investissement		-	-
FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	28 549,00	19 140,15
	+	+	+
REPORT	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	-	-
	002 Résultat de fonctionnement reporté	-	9 408,85
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement		28 549,00	28 549,00
TOTAL DU BUDGET		28 549,00	28 549,00

AUTORISATION DE PROGRAMME = NÉANT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT = NÉANT

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	28 549,00	28 549,00
Investissement	0	0
Total	28 549,00	28 549,00

.../...

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID : 007-210700050-20250414-202506A-DE



- **AUTORISE** le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels dans la limite de :
 - Fonctionnement = 7.5 %
 - Investissement = 7.5 %
- **PRECISE** que le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.
- **CHARGE** son Président de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 09 avril 2025.

Le Secrétaire de Séance
Bernard PUEYO

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 10 avril 2025.
Le PRESIDENT
Pierre LAULAGNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Laulagnet', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAYORALTY OF ALBA LA ROMAINE' around the perimeter and the number '14080' in the center.